

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annecy, le 7 mars 2022

COVID-19-Vaccination

Rendez-vous proposés avec le vaccin Novavax

A compter d'aujourd'hui, le centre de vaccination de Villevintus situé à Ville-la-Grand proposera des rendez-vous de vaccination avec le vaccin Nuvaxovid de Novavax.

Deux autres centres proposeront également une telle offre : Cap Périaz à Seynod et le CHANGE.

Ce vaccin est indiqué en primo-vaccination pour toutes les personnes de 18 ans et plus, qui en font explicitement la demande, qui présentent une contre-indication aux autres vaccins disponibles ou qui refusent la vaccination par un vaccin à ARN messenger.

Dans toutes les autres situations, il convient de privilégier les vaccins à ARN messenger. A ce stade, le vaccin Novavax n'est pas autorisé en vaccination de rappel. Ainsi, les personnes qui auront été vaccinées avec ce vaccin en primo-vaccination devront recevoir une dose de vaccin à ARN messenger pour le rappel, dès 3 mois après leur dernière injection.

En cas d'infection survenue plus de 3 mois après le schéma vaccinal initial, le rappel n'est pas nécessaire.

L'enjeu de la vaccination reste de se protéger, protéger les plus fragiles et limiter les formes graves de la maladie.

Aussi toutes les personnes qui souhaitent être vaccinées sont invitées à prendre rendez-vous dès à présent via www.sante.fr ou directement sur l'une des plateformes de prise de rendez-vous Keldoc ou Doctolib.

Bureau de la représentation et de la communication de l'État

Rue du 30ème régiment d'infanterie,
BP 2332 74 034 - Annecy cedex
04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53
pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
@Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr